

Bachelier en sciences industrielles

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be
HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI		
Tél : +32 (0) 71 41 94 40	Fax : +32 (0) 71 48 92 29	Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SI335 Techniques digitales			
Code	TESI3B35	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Frédéric MUSIN (frederic.musin@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie de la formation de bachelier en sciences industrielles, option "Génie Electrique". Elle a comme finalité d'aborder les concepts d'électronique numérique de base. Elle est constituée de deux parties majeures :

1. L'introduction à la programmation des microcontrôleurs 8 bits.
2. Etude des composants numériques intégrés et leurs applications.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs**

- 1.1 Rédiger tout document relatif à une situation ou un problème

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**

- 2.1 Organiser son travail personnel de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser
- 2.3 Utiliser une méthode de travail adéquate et évaluer les résultats obtenus suite aux différentes actions entreprises
- 2.4 Mobiliser et actualiser ses connaissances et compétences

Compétence 3 **Analyser une situation en suivant une méthode scientifique**

- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée

Compétence 4 **Concevoir ou améliorer un système technique**

- 4.2 Concevoir des applications correspondant à des spécifications

Compétence 5 **Utiliser des procédures, des outils spécifiques aux sciences et techniques**

- 5.2 Effectuer des contrôles, des mesures, des réglages.
- 5.3 Exécuter des tâches pratiques nécessaires à la réalisation d'un projet

Acquis d'apprentissage visés

Introduction à la programmation des microcontrôleurs 8 bits

A l'issue de l'activité d'apprentissage, les étudiants seront capables de:

- Maîtriser les nouvelles connaissances acquises lors de l'étude d'un microcontrôleur 8 bits classique.
- Mettre en pratique les différentes fonctions spécifiques étudiées (ports d'entrée/sortie, interruptions, timers, communication série, I²C, SPI).
- Rédiger un rapport complet relatif aux problèmes concrets demandés (cahier des charges, ordigramme, solutions apportées, timing, mesures, ...).
- Ecrire un programme en langage assembleur.
- Câbler sur breadboard les circuits requis et les réaliser sur PCB pour solutionner les problèmes posés.
- Utiliser les outils d'édition et de programmation des microcontrôleurs.
- Utiliser les outils de mesure adéquats de vérification des programmes (oscilloscope, analyseur logique, ...).

Etude des composants numériques intégrés et leurs applications

A l'issue de l'activité d'apprentissage, les étudiants seront capables de:

- Décrire les différents paramètres électriques associés aux composants logiques.
- Comparer différentes familles logiques entre elles en termes d'avantages et d'inconvénients.
- Localiser l'apparition de ces différentes familles logiques sur une ligne du temps et de citer les évolutions pour chacune d'entre elles.
- Identifier les nombreux paramètres statiques et dynamiques de ces composants via leur datasheet.
- Choisir la famille logique adaptée aux exigences.
- Interfacer des composants issus de différentes familles.
- Etablir la table de vérité des différentes bascules utilisées dans la conception des systèmes séquentiels.
- Elaborer un système séquentiel à l'aide de portes logiques, avec soient des bascules RS, soient des relais électromagnétiques sur base d'un Grafcet simple (processus automatisé).
- Tracer le diagramme des états d'un système séquentiel asynchrone par la méthode des graphes sur base de la description de son fonctionnement.
- Faire la synthèse logique asynchrone sur base de ce diagramme des états en utilisant la méthode d'Huffman.
- Tracer le diagramme des transitions d'un système séquentiel synchrone par la méthode des graphes sur base de la description de son fonctionnement.
- Faire la synthèse logique synchrone sur base de ce diagramme des transitions en utilisant les types de bascules exigés

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TESI3B35A	Techniques digitales	18 h / 2 C
TESI3B35B	Microcontrôleurs	36 h / 3 C

Contenu

Introduction à la programmation des microcontrôleurs 8 bits

Etude des différents types de microprocesseurs, mémoires et périphériques.

Etude des différents protocoles de transfert de données.

Programmation assembleur et étude des outils de programmation.

Laboratoire micro-informatique : programmation sur kits d'expérimentation, réalisation d'un mini projet avec choix du processeur et des composants périphériques.

Etude des composants numériques intégrés et leurs applications

Implémentation matérielle de la logique binaire:

- Implémentation physique (portes ET, OU, NON, NON ET, NON OU, OU exclusif);
- Caractérisation d'une famille logique;
- Les familles bipolaires;
- Les familles MOS;
- Les familles mixtes;
- Les familles à faible tension d'alimentation.

Les méthodes d'interfaçage;

Logique séquentielle :

- Les bascules;

- Opérateurs complexes (registre à décalage, compteur, séquenceur, ...)
- Étude des systèmes synchrones et asynchrones.

Démarches d'apprentissage

Cours magistral et travaux pratiques.

Apprentissage sur maquette avec programmation dirigée et projets individuels.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants sont disponibles et répondent aux questions sur rendez-vous. Des liens URL extérieures illustrant les différentes parties du cours sont disponibles sur la plateforme Moodle.

Ouvrages de référence

Livres de référence disponibles à la bibliothèque de la Haute Ecole.

Supports

Cours disponibles sur la plateforme Moodle.

Maquettes, outils de développement, slides, livres de référence à disposition à la bibliothèque de l'Institut.

AVR STUDIO, PROTEUS, MICROCAP

4. Modalités d'évaluation

Principe

En Q2 et Q3:

Microcontrôleurs 8 bits : 70% de l'UE

- Evaluation continue (70%)
- Examen écrit et/ou oral (30%)

Logique combinatoire et séquentielle : 30% de l'UE

- Examen écrit et/ou oral (30%) (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc		Trv	
Période d'évaluation			Exe + Exo		Exe + Exo	

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral, Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

En cas d'au moins une note d'activité d'apprentissage inférieure ou égale à 9/20, l'étudiant peut se voir attribuer NV (non validée) pour l'UE concernée.

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.

En cas d'absence injustifiée lors d'une évaluation continue, une note de 0 sera attribuée à cette partie d'évaluation.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le

REE seront appliquées.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).